

Réforme des Entretiens Professionnels

 1er octobre 2026

De l'entretien annuel à l'entretien de parcours professionnel

Actuellement

À partir du 1er octobre 2026

Périodicité

Tous les 2 ans

Bilans tous les 6 ans

1er entretien au cours de la 1ère année suivant l'embauche

Tous les 4 ans

Bilan tous les 8 ans

Après la visite médicale de mi-carrière

Dans les 2 ans précédent les 60 ans du salarié

Après un événement spécifique

- Mobilité volontaire
- Congés maternité / paternité
- Arrêt maladie long
- Congé proche aidant

Après les mêmes événements si aucun entretien n'a eu lieu dans les **12 mois précédents**

Le nouveau calendrier

1

Entretien dès la 1ère année

4

Tous les 4 ans (vs 2 ans avant)

8

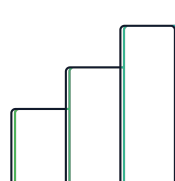
Bilan récapitulatif tous les 8 ans

Contenus Enrichis



Compétences réelles

Analyse des compétences utilisées dans le poste actuel



Évolution professionnelle

Perspectives de carrière et reconversions possibles



Besoins de formation

Identification approfondie et utilisation du CPF



Traçabilité BDESE

Bilan des formations intégré à la base de données

2 nouveaux entretiens seniors

45 ans

Entretien de mi-carrière

- Adaptation du poste
- Prévention de l'usure
- Maintien de l'employabilité

60 ans

Entretien de fin de carrière

- Transition vers la retraite
- Aménagements possibles
- Temps partiel / retraite progressive

Zest automatise votre conformité

Notre solution intègre une fonctionnalité d'entretiens automatisés pour répondre à aux exigences de la réforme 2026.

- ✓ Planification automatique
- ✓ Trames personnalisées
- ✓ Rappels automatiques
- ✓ Traçabilité complète
- ✓ Gestion des cas particuliers